



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**CENTRE DE FORMATION HARRICANA**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**  
**13 DÉCEMBRE 2017**

Assemblée régulière du conseil d'établissement du Centre de formation Harricana tenue dans l'établissement le 13 décembre deux mille dix-sept.

**PRÉSENCES**

**M<sup>mes</sup>** Jocelyne Angers  
Micheline Lecomte  
Sylvie Nadon

**MM.** Robert Cloutier                    président  
Félix Labrecque  
Rock Pelletier  
René Roy  
Yvan Sayer

Aussi présents :

**M<sup>mes</sup>** Sylvie Langlois                    adjointe administrative

**M.** Robert St-Onge                    directeur

**ABSENCES**

**MM.** Marc Désilets                    commissaire  
André Tessier                    sociocommunautaire

**MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Le quorum est atteint. Monsieur St-Onge explique que Monsieur Cloutier a accepté la présidence suite à la démission de M. Jean-Pierre Ayotte. M. St-Onge remercie M. Cloutier d'avoir accepté le mandat et lui souhaite la bienvenue.



M. le président souhaite à son tour la bienvenue à tous et fait un tour de table pour que chacun se présente.

**LECTURE ET  
APPROBATION DE  
L'ORDRE DU JOUR  
CE-2017-12-13**

CE-364-18

M. Cloutier fait ensuite la lecture de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Félix Labrecque, appuyé de Mme Micheline Lecomte;  
D'accepter l'ordre du jour tel quel. Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour, le point 14. Autres sujets demeurera ouvert.  
**ACCEPTÉ.**

**LECTURE ET  
APPROBATION DU  
PROCÈS-VERBAL  
CE-2017-05-16**

CE-365-18

Mme Angers fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 16 mai 2017.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Félix Labrecque, appuyé par Mme Micheline Lecomte;

QUE le procès-verbal de la réunion du 16 mai 2017 soit accepté tel que rédigé.

**ACCEPTÉ.**

**CLIENTÈLE  
SCOLAIRE  
2017-2018**

M. René Roy fait un bilan de la clientèle 2017-2018 à ce jour. M. St-Onge explique ensuite à M. Cloutier la formule « TDU alternance » avec l'industrie. Il mentionne que nous devons nous adapter et modifier nos offres de formation afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre, sinon les entreprises les engagent et les forment à l'interne.

**RETOUR SUR LA  
TOURNÉE AQISEP**

M. Roy fait un retour sur la Tournée AQISEP (Association québécoise de l'information scolaire et professionnelle du Québec) qui s'est déroulée en septembre dernier. Cette activité de promotion d'une journée par ville pendant une semaine (Val-d'Or – La Sarre – Amos – Ville-Marie – Rouyn-Noranda) fait la présentation des programmes de formation au niveau secondaire, collégial et universitaire.

Par la suite, il fait le résumé des événements de promotion qui ont eu lieu et de ceux à venir. La tournée de promotion en Outaouais pour les programmes de foresterie génère des retombées. Advenant une prochaine participation à cet événement, le kiosque devra être « upgradé » afin d'attirer encore plus de jeunes.

Concernant les vidéos promotionnelles, les quelques-unes manquantes seront produites prochainement.



**CÉRÉMONIE  
GRADUATION  
27 avril 2018**

Mme Langlois donne l'information concernant la cérémonie de graduation qui se tiendra le 27 avril 2018. Une première rencontre du comité aura lieu en janvier 2018 afin de commencer à préparer l'évènement. La formule devrait, en principe, être sensiblement la même que l'an dernier soit, cérémonie à l'Agora et souper à la cafétéria de la polyvalente.

**INFORMATIONS SUR  
LE RAPPORT  
BUDGÉTAIRE**

M. St-Onge invite Mme Langlois à faire la présentation du résultat des exercices financiers terminé le 30 juin 2017 . Elle distribue un rapport à tous et en fait l'explication. M. St-Onge remercie Mme Langlois pour sa présentation. Elle donne quelques précisions à M. Cloutier concernant le mode de financement de la formation professionnelle.

**RAPPORT ANNUEL  
2016-2017**

Le directeur M. St-Onge fait une brève lecture du rapport annuel 2016-2017 qui a été remis à tous les membres. Il en explique les grandes lignes.

**PROJET DE  
RÈGLEMENT PORT  
DE LA CASQUETTE  
DANS LES  
ATELIERS**

Le directeur explique le nouveau projet de règlement pour le port de la casquette dans les ateliers, suite à une demande faite de la part des élèves et enseignants. Ceci est un projet pilote. Il sera cependant interdit de porter la casquette dans les locaux de classe. Si ce projet est accepté, il sera inscrit dans les règlements à l'agenda scolaire 2018-2019.

**ADOPTION DES  
RÈGLES DE RÉGIE  
INTERNE**

CE-366-18 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Micheline Lecomte, appuyée par Mme Jocelyne Angers;

QUE les dates, les heures et le lieu des rencontres soient les suivants :

13 décembre 2017 à 19 h  
27 mars 2018 à 19 h  
15 mai 2018 à 19 h

Ces rencontres auront toutes lieu à la salle de conférences du Centre de formation Harricana.

**APPROUVÉES.**

**SITE INTERNET DU  
CFH**

M. St-Onge mentionne que le comité et la chargée de projet Madame Julie Cazes procéderont à l'appel d'offres pour le site Internet du CFH d'ici la fin décembre.



**OLYMPIADES  
RÉGIONALES ET  
PROVINCIALES**

Madame Nadon remet à tous les dates des olympiades locales et régionales qui auront lieu prochainement. Afin d'informer M. Cloutier, elle donne quelques explications concernant la participation du centre aux olympiades provinciales.

**PROGRAMMATION  
RENDEZ-VOUS RAP  
2017-2018**

M. St-Onge informe les membres sur la programmation des Rendez-vous RAP 2017-2018. Trois conférences sont offertes gratuitement à la population. Ces conférences ont toutes lieu à la polyvalente de La Forêt.

**AUTRES SUJETS**

**NOUVEAUX  
PROGRAMMES  
SECRETARIAT  
ET ASSISTANCE  
À LA PERSONNE  
EN  
ÉTABLISSEMENT  
ET À DOMICILE**

M. St-Onge donne les informations concernant le nouveau programme de secrétariat. Celui-ci démarrera en août 2018. Madame Jocelyne Angers, enseignante en secrétariat, a assisté une formation à Laval concernant l'implantation du programme.

Un réaménagement des classes devra être fait et deux écrans seront installés à chaque poste de travail.

Concernant le nouveau programme *d'Assistance à la personne en établissement et à domicile* qui remplacera les programmes *d'Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* et *d'Assistance à la personne à domicile*, M. St-Onge explique que ce sera plus gagnant pour les élèves qui seront beaucoup plus polyvalents en ayant les deux programmes combinés. Ils auront plus de possibilités d'emplois. Ce programme sera d'une durée de 840 heures.

**LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE**

CE-367-18

Mme Jocelyne Angers;

Il est proposé par Mme Micheline Lecomte, appuyée de

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 41.

**ADOPTÉ.**

La secrétaire,

  
Sylvie Nadon

Le président,

  
Robert Cloutier